

## DISTINCTION DES SYLLABES DANS LES MOTS LATINS

L'ère de l'informatique qui est désormais la nôtre ouvre à un grand nombre la possibilité de mettre en forme des mélodies grégoriennes, et on peut s'en réjouir.

Pour faciliter la lecture et le chant de ces pièces, rappelons ici le principe de base qui doit guider le scribe : les notes qui correspondent à la syllabe d'un mot doivent être alignées sur la voyelle de cette syllabe. La syllabe est l'unité fondamentale qu'il faut arriver à distinguer selon la cohérence propre à la langue utilisée, ici le latin, et que la mélodie vient orner. Si le principe est aisé à comprendre, sa mise en œuvre déroute parfois devant des cas difficiles, que la consultation de livres liturgiques imprimés ne permet pas de dirimer de façon satisfaisante.

Dans la majorité des livres liturgiques en effet, on trouve des coupures de mots surprenantes : 'pro-pter' pour 'prop-ter', 'o-mnis' pour 'om-nis', 'sanctus' pour 'sanc-tus', etc. D'où vient cette pratique et doit-on la suivre ? Ces coupures « traditionnelles » sont le résultat de l'application d'un principe erroné datant du IV<sup>e</sup> siècle, et qui a sévi pendant des siècles dans l'Église sans être remis en cause, commandant de rattacher à la seconde syllabe tout groupe de consonnes susceptible de commencer un mot, à l'encontre du génie propre de la langue latine, très lié à l'étymologie. Selon ce principe par exemple, les lettres 'ct' pouvant commencer le nom propre *Ctesiphon*, il faut donc couper

'san-ctus'. Nous donnons en appendice un extrait de livre qui permettra d'en savoir davantage.

Conserver un usage erroné, aussi ancien soit-il, n'aidera pas les fidèles à une bonne intelligence du texte, au détriment possible de la prière. Cette bonne intelligence peut en revanche être facilitée par le respect de la langue utilisée, de son génie propre. On trouvera donc ici les règles de distinction des syllabes des mots latins qui sont les plus conformes à ces exigences. On peut en trouver une mise en œuvre dans les plus récents livres des éditions de Solesmes<sup>1</sup>. Ces règles, fondées principalement sur la grammaire, ont pour but de favoriser une diction correcte des mots latins, tout en respectant l'étymologie des mots que les Latins ne perdaient jamais complètement de vue.

Notons enfin que les règles exposées ci-dessous sont valables dans tous les contextes pour le latin liturgique<sup>2</sup> : prose, poésie, oraisons ou pièces de chant, étant sauves les exigences typographiques qui empêchent de couper un mot avant ou après une lettre seule.

### Notions préliminaires

*Syllabe* : ensemble de phonèmes prononcés d'une seule émission de voix. La syllabe est donc une unité phonétique fondamentale. Un mot compte autant de syllabes que d'éléments vocaliques (voyelles ou diphtongues).

*Géminée* : lettre redoublée dans un mot. Ex : *abbas, ille*.

*Liquides et groupes liquides* : les consonnes 'l' et 'r' s'articulent si aisément qu'elles semblent « couler », d'où leur appellation de « liquides » (pour liquides orales, en face des liquides nasales 'm' et 'n'). Précédées de certaines consonnes (occlusives orales : 'b', 'p', 'd', 't', 'c', 'g' (dur), ou fricatives (comme 'f'), ces liquides s'appuient sur elles et s'attachent à elles un peu comme des semi-voyelles, au point de former avec elles des groupes difficilement séparables, appelés groupes liquides, et qui jouent un rôle particulier dans la syllabation.

<sup>1</sup> Il est entendu que, même en suivant les règles ici énoncées, aucun livre n'est exempt d'erreurs.

<sup>2</sup> Latin liturgique, en effet, car la prononciation universitaire demandera par exemple de couper le phonème 'gn' : 'reg-num' ou 'ag-nus'.

*Épenthèse* : intercalation d'une consonne dans le corps d'un mot pour faciliter l'articulation. Le latin utilise souvent le 'd' épenthétique (ex : *redeo*, *prodes*), parfois d'autres consonnes (*contemno*, *contemptum*).

*Composés et dérivés* : le mot composé résulte de la combinaison de deux mots simples (ex : *lecti-sternium*) ou de l'adjonction d'un préfixe à un mot simple (ex : *con-venire*). Le dérivé procède du mot simple par l'ajout d'un suffixe (ex : *fortis* → *fortiter*).

*Sentiment étymologique* : très affirmé en latin, il fait qu'on ne perd jamais complètement de vue l'identité première des éléments qui forment les mots composés – avec préfixes ou par jonction de deux mots – verbes et noms principalement. On distingue alors les syllabes de manière à respecter ces éléments de composition, même si cela va à l'encontre des règles générales de syllabation : d'où les coupures dites étymologiques. Le sentiment étymologique va même jusqu'à empêcher la formation de groupes liquides dans des composés comme *ab-ripio* et *ob-livio*. Le sentiment étymologique vaut pour les composés et leurs dérivés (ex : *pot-ens*, *pot-es-tas*) mais ne vaut pas pour les suffixes ni pour les éléments de morphologie (désinences, élargissements, etc.) qui sont souvent polyvalents et n'ont aucune valeur particulière en tant que tels<sup>3</sup> (ainsi dans *pot-es-tas*, on ne reconnaît aucune valeur particulière au suffixe *estas*, mais on coupe *pot-estas* à raison du mot racine *pot-ens*).

### Nota bene

À l'adresse <https://github.com/gregorio-project/hyphen-la>, on peut trouver les fichiers permettant l'utilisation des règles décrites dans cet article pour la plupart des logiciels (*InDesign*, *Libre Office*, *LaTeX*, etc.), ainsi qu'une liste de 25000 mots latins dont les césures, vérifiées par des latinistes, ont servi à l'élaboration des règles informatiques correspondantes.

<sup>3</sup> On peut noter ici le cas particulier de *quoniam* : s'il y a bien composition de *cum* (*quom*) avec *iam*, il faut remarquer que le 'i' change de valeur, semi-consonne dans *iam* (d'où l'écriture *jam*), dans le composé *quoniam*, il devient simple voyelle, ce qui oblitère ici le point de vue étymologique et donne donc trois syllabes qui se découpent en *quo-ni-am*. Ceci est dû en partie au fait que les nombreux sens de ce mot ont fait perdre un peu de vue son étymologie : c'est le principe général qui prévaut donc ici.

### Règles générales de syllabation

Cas de figures	Règles de coupures phonétiques normales	Coupures phonétiques normales	Coupures étymologiques
Voyelles sans consonnes	Autant de syllabes que d'éléments vocaliques.	<i>e-i, e-æ, e-o-a, vi-a, di-e-i, a-vi-um</i>	—
Une seule consonne médiane	Coupure avant la consonne	<i>ca-do, ve-ho, a-go, o-lus, e-rat, cæ-cus, gau-de</i>	<i>ad-est, per-eo, sub-igo, ob-ædire, pot-ens, prod-it, red-emptor</i>
Deux consonnes médianes sans groupe liquide	Partage des deux consonnes (différentes ou géminées)	<i>om-nis, prop-ter, ag-men, tec-tum, ad-do, pos-se, il-le</i>	<i>a-sperges, re-spice, re-stituto, haru-spex, lecti-sternium</i>
Deux consonnes médianes formant un groupe liquide	Coupure avant le groupe liquide	<i>du-plex, A-tlas, fe-bris, a-gro, a-trox, qua-dru-plum</i>	<i>ob-lino, ob-litus, sub-limis, ab-ripio, ob-ruo</i>
Trois consonnes médianes sans groupe liquide	Coupure après la 2 <sup>e</sup> consonne	<i>sanc-tus, temp-to</i>	<i>con-spicio, ab-scindo</i> <sup>4</sup>
Trois consonnes médianes avec groupe liquide	Coupure avant le groupe liquide, donc après la 1 <sup>re</sup> consonne, la liquide occupant toujours la dernière place	<i>sim-plex, cas-tra, tem-plum, mem-brum, spec-trum</i>	<i>a-stringo, re-splendo, de-struo</i>
Quatre consonnes médianes	Cas qui ne se présente qu'en composition, la 4 <sup>e</sup> consonne est toujours une liquide	—	<i>con-stringo, ob-strepo, abs-traho, trans-trum</i>

<sup>4</sup> Noter que la raison étymologique rejoint parfois les règles générales : *abs-condo, abs-tergo, trans-porto*.

## Cas particuliers

Lettres et groupes de lettres	Particularités	Règles de coupure	Exemples
h	En consonne isolée : pas de valeur phonétique	Même règle que pour les autres consonnes isolées	<i>ve-ho, tra-ho</i>
ch, ph, th	Transcription des lettres grecques χ, φ, et θ, donc groupes indissociables à valeur de consonnes simples	Coupure avant le groupe	<i>ma-china, ele-phantus, epi-thalamus, es-chato, Erech-theum</i>
mais th	Provient parfois de la rencontre de deux mots latins en composition	Coupure selon l'étymologie	<i>post-hac</i>
gn	Signe d'un phonème simple : nasale mouillée, donc groupe indissociable	Coupure avant le groupe	<i>re-gnum, i-gnis, dignus, a-gnus<sup>5</sup></i>
gu non précédé de n-	u est voyelle d'où 'gu' forme une syllabe	Coupure selon les règles générales	<i>ar-gu-o, ar-gu-unt, e-gu-i, e-gu-e-runt</i>
n-gu <sup>6</sup>	<i>Perfectum</i> des conjugaisons, ou 'ngu' + consonne : 'u' est voyelle, 'gu' est une syllabe	Coupure selon les règles générales	<i>lan-gu-i, lan-gu-e-re, stran-gu-lo, fran-gun-tur</i>
	Partout ailleurs, 'u' est une semi-consonne, 'gu' est une double consonne (groupe indissociable)	Coupure comme si 'gu' était une seule consonne	<i>san-guis, lin-gua, lan-gue-o, lan-gues-co</i>

<sup>5</sup> Les coupures *dig-nus* ou *ag-nus* correspondent à une manière de prononcer le latin qui n'est plus en usage aujourd'hui dans le latin ecclésiastique (voir note 2).

<sup>6</sup> Dans les verbes en -nguo (*lingueo, distingo*), le 'u' de l'*inflectum* (série du présent des verbes) est une semi-consonne à valeur du 'w' anglais. C'est un élargissement du radical de l'*inflectum*, qui disparaît au *perfectum* (série du parfait des verbes). De son côté, le *perfectum* peut avoir des élargissements en 'u' ou 'v' (*hab-u-i, ama-v-i*) ou en 's' (*scrip-s-i, describo* avec accommodation du 'b' en 'p' devant 's'). L'élargissement par 'u' est une véritable voyelle et doit se prononcer comme tel (*lan-gu-i*, 3 syllabes). *Distinguo* connaît au *perfectum* l'élargissement par 's' d'où *dis-ting-si* qui amène l'écriture *distinxi*.

qu	'u' est toujours semi-consonne, 'qu' est une double consonne (groupe indissociable)	Coupure comme si 'qu' était une seule consonne	<i>e-qui, an-ti-quus, se-quun-tur</i>
sc	Devant 'a', 'o', 'u' : deux consonnes distinctes	Coupure entre les deux consonnes	<i>nos-co, es-ca</i>
	Devant 'e', 'i', 'y', 'æ', 'œ' : exprime un phonème unique (chuintante sourde) d'où groupe indissociable	Coupure avant le groupe	<i>no-scit, no-sce, e-scis, e-scæ, a-scy-ron</i>
sch	's' + 'ch'	Coupure entre 's' et 'ch'	<i>is-chi-as</i>
x <sup>7</sup>	En l'absence d'autres consonnes :	Coupure avant 'x'	<i>du-xi</i> (pour duc-si)
	'x' suivi d'autres consonnes :	Coupure après 'x'	<i>dex-ter, dex-trum</i>

### Cas particuliers des mots d'origine étrangère

On peut légitimement hésiter sur la manière de couper certains mots d'origine grecque : par exemple, *apostolus* se coupe-t-il en *a-po-sto-lus* pour respecter le préfixe 'apo' grec (à partir de, de la part de), ou bien en *a-pos-to-lus* selon les règles générales ?

On penche davantage pour la 2<sup>e</sup> solution pour la raison que le préfixe 'apo' ne dit rien en latin et qu'il n'est donc plus à proprement parler un préfixe dans cette langue. On fait alors le choix de rester dans la logique interne de la langue latine en prenant les mots tels qu'ils sont en latin. Cette règle vaut aussi pour les autres mots d'origine étrangère<sup>8</sup> passés en latin.

<sup>7</sup> Signe graphique conventionnel de 'cs'.

<sup>8</sup> Hébraïque notamment. Ceci se retrouve aussi dans l'accentuation : les mots étrangers latinisés sont accentués selon les règles latines : *âmen, alleluia*, etc.

### Appendice : explication de l'usage romain antérieur<sup>9</sup>

§ 103. – Les groupes d'articulations que nous appelons les mots se subdivisent en autant de tranches qu'ils comportent de voyelles (ou diphtongues). Ces tranches, séparées les unes des autres par un mouvement de fermeture totale ou partielle ou simplement par un arrêt des vibrations glottales, reçoivent le nom de *syllabes*.

En latin, la limite de la syllabe se plaçait immédiatement après la voyelle (ou la diphtongue), lorsque celle-ci était suivie d'une autre voyelle ou d'une seule consonne. Lorsque la voyelle (ou la diphtongue) était suivie de deux consonnes ou d'une consonne géminée, l'élément consonantique était normalement partagé entre la syllabe précédente et la syllabe subséquente. Une exception n'était faite que pour la combinaison *occlusive* + *vibrante* ou *latérale* qui étaient rattachées toutes deux à la syllabe suivante. Enfin, de trois consonnes, la première et la deuxième appartenaient à la syllabe précédente, la troisième à la syllabe suivante, à moins que le groupe ne se terminât par une *occlusive* suivie d'une *vibrante* ou d'une *latérale*. Dans ce dernier cas, la coupe syllabique se produisait après la première des trois consonnes.

On séparait ainsi :

1° a) *de-a, me-us, a-er, co-egi, clo-aca.*

b) *ca-do, pau-per, cae-cus, ro-sa, do-mus, si-nus, a-ra, cae-lum.*

2° a) *ag-men, prop-ter, tec-tum, ip-se, aes-tas, pis-cis, am-bo, om-nis, pug-na, men-sa, or-do, pul-vis,*

mais *qua-drans, a-trox, fe-bris, su-pra, ae-gre, lu-crum, locu-ples,*

b) *ag-ger, gib-bus, sic-cus, pos-sum, fer-re, il-le, sum-mus, an-nus.*

3° *dex-ter, ins-tar, temp-to, sanc-tus*

mais *spec-trum, cas-tra, mem-brum, tem-plum.*

Tel est du moins le procédé suivi dans les inscriptions les plus correctes qui reflète sans doute fidèlement la division phonétique. La méthode codifiée

<sup>9</sup> Extrait de l'ouvrage de MAX NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*, paru à Paris en 1940, au chapitre expliquant ce qu'est la syllabe « La division des syllabes », p. 232.

par les grammairiens romains à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère prescrit, il est vrai, de rattacher à la seconde syllabe tous les groupes de consonnes susceptibles de commencer un mot en séparant par ex. *a-sper*, *ae-stas*, *ca-stra*, *pu-gna*, parce que les groupes 'sp', 'st', 'str', 'gn' figurent à l'initiale de mots tels que *spica*, *stella*, *strages*, *gnarus*. Mais ce ne sont là que des subtilités imaginaires, dépourvues de tout intérêt linguistique. S'il en fallait une preuve, on la trouverait dans le fait que les grammairiens préconisent même des syllabations comme *o-mnis*, *pro-pter*, *pe-ctus*, en invoquant l'exemple de mots comme *Mnestheus*, *Ptolemaeus*, *Ctesiphon*.

Il y a cependant une restriction importante à faire aux règles formulées ci-dessus. Elle concerne les composés verbaux et nominaux du type de *pro-deo*, *redarguo*, *abripio*, *oblino*, *haruspex*, *lectisternium*, où la coupe syllabique était déterminée par le sentiment étymologique. On séparait donc *prod-eo*, *red-arguo*, *ab-ripio*, *ob-lino*, *haru-spex*, *lecti-sternium* et non *pro-deo*, *re-darguo*, *a-bripio*, *o-blino*, *harus-pex*, *lectis-ternium* comme le demanderait le principe général. C'est ce qui nous fait comprendre pourquoi, chez Plaute et chez Térence, la syllabe initiale des verbes composés du type de *abripio*, *oblino* vaut toujours longue (p. ex. Plaute, *Curc.* 695, *Pæn.* 1195, Térence, *Andr.* 786), bien que, par ailleurs, le groupe *occlusive + vibrante* ou *latérale* ne produise jamais d'allongement par position dans la vieille poésie classique.

## LA RÉDACTION

# ÉTUDES GRÉGORIENNES

XLIII



**Éditions de Solesmes**

**2016**